

juillet 2026

le lien°12

Le Tremblay-sur-Mauldre



- Édito • 2 •
- Le nouveau conseil municipal • 3 •
- Budget 2026 • 4 •
- Urbanisme - Environnement • 5 •
- Travaux - Mobilité • 6-7 •

- Circulation - Sécurité • 7 •
- École - Centre de loisirs - CCAS • 8 •
- Bibliothèque - Comité des fêtes • 9 •
- Associations • Évènements • 10 à 12 •
- Agenda • État civil • 12 •



Chères Tremblaysiennes, chers Tremblaysiens,

Un nouveau mandat communal représente une étape importante dans la vie de notre commune. Il s'agit à la fois de poursuivre les actions engagées, d'identifier les besoins qui émergent et de définir une vision pour les années à venir.

Ce mandat s'ouvre dans un contexte plus favorable pour notre commune. Après plusieurs années d'efforts pour retrouver des marges de manœuvre financières, nous pouvons aujourd'hui engager de nouveaux projets au service du village. La nouvelle équipe municipale, dont je suis fière, a désormais la responsabilité de mettre en œuvre les projets d'investissement et d'aménagement que nous avons eu l'occasion de vous présenter lors de notre réunion publique. Vous en trouverez le détail dans l'article consacré au budget 2026.

La concertation avec les habitants, les associations et les acteurs locaux constitue également un élément essentiel de la réussite de ce mandat. Ensemble, ils contribuent à construire une commune dynamique, solidaire et attractive. Nous devons préserver ce qui fait la richesse de notre village tout en restant à l'écoute des attentes et des besoins de chacun.

À ce titre, nous avons fait le choix d'augmenter dès cette année le budget consacré aux associations. C'était un engagement auquel nous tenions sincèrement. Les associations jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune, et il nous semblait important de leur donner davantage de moyens pour poursuivre leurs actions et développer leurs projets.

Les prochains mois seront également marqués par plusieurs rendez-vous importants. Nous préparons actuellement notre traditionnelle fête de la Saint-Gilles, à laquelle nous vous donnons rendez-vous le premier week-end de septembre.

D'autres animations sont prévues par les associations communales cet été et cet automne. Nous ne manquerons pas de relayer leurs programmes afin que chacun puisse y participer.

Les repreneurs de l'épicerie ont pris du retard dans l'aménagement du local, mais l'objectif reste inchangé : proposer prochainement une offre multiservices répondant aux besoins des habitants. Nous restons pleinement mobilisés pour accompagner ce projet attendu.

Enfin, ce mandat est pour moi l'occasion d'un nouvel engagement au sein de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines, en tant que vice-présidente en charge des transports et des mobilités innovantes. Les enjeux sont importants pour notre territoire : améliorer les déplacements du quotidien, développer des alternatives à la voiture individuelle, renforcer l'attractivité économique et faciliter l'accès aux commerces, aux services et aux équipements.

Je suis heureuse de pouvoir y porter la voix des Tremblaysiennes et des Tremblaysiens. L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un très bel été et espérons avoir le plaisir de vous retrouver nombreux lors des rendez-vous qui feront vivre notre commune dans les semaines et les mois à venir.

MAIRIE

17, rue du Pavé
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre
Tél. 01 34 87 82 64
contact@letremblaysurmauldre.fr
letremblaysurmauldre.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi 10h - 12h
Mardi fermé
Mercredi 10h - 12h / 14h - 16h
Jeudi 14h - 18h
Vendredi 10h - 12h
Samedi sur rendez-vous

Françoise Chancel
Maire du Tremblay-sur-Mauldre

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

3



Présidente de l'APSAD
Vice-Présidente de la CCY
Déléguee au PNR



Gestion du personnel / communication
Déléguee aux services de proximité /
commerces et entreprises



Finances Patrimoine
Environnement et mémoire
Délégue titulaire au PNR



Défense et sécurité



Vice-Présidente du CCAS /
affaires scolaires



Déléguee chargée de la mobilité,
du transports et de la circulation



Délégue chargé des travaux



Délégue à la culture



Conseillère municipale
Membre du CCAS / affaires scolaires



Conseiller municipal



Conseillère municipale
Membre du CCAS / services de proximité



Conseiller municipal



Conseillère municipale



Conseiller municipal



Conseiller municipal

BUDGET 2026 : LE RETOUR DES INVESTISSEMENTS DANS UN CADRE MAITRISÉ

Le Conseil municipal a adopté le budget 2026 le 15 avril dernier

Ce budget marque une étape importante pour notre commune. Après plusieurs années consacrées à rétablir notre situation financière, nous retrouvons aujourd'hui une capacité d'action qui nous permet d'engager de nouveaux projets tout en maintenant les impôts communaux à leur niveau actuel.

Notre commune compte désormais 962 habitants, contre 353 en 1968. Cette évolution témoigne de son attractivité mais implique également de nouveaux besoins : entretenir davantage d'espaces publics, adapter nos équipements, améliorer les déplacements et préserver la qualité de vie qui fait l'identité de notre village.

Le budget 2026 a été construit avec une ambition simple : répondre aux besoins du quotidien tout en préparant l'avenir.

Les chiffres clés du budget 2026

Indicateur	Valeur
Population communale	962 habitants
Budget total de la commune	2,44 M€
Dépenses de fonctionnement	1,68 M€
Dépenses d'investissement	758 k€
Autofinancement mobilisé pour les projets	300 k€
Dette (capital) remboursée en 2026	121 k€
Nouvel emprunt	0 €
Impôts communaux	Pas d'augmentation en 2026

Faire fonctionner la commune au quotidien

Le budget de fonctionnement représente 1,68 million d'euros.

Il permet d'assurer les services dont chacun bénéficie au quotidien : fonctionnement de l'école et du périscolaire, entretien des bâtiments communaux, voirie, espaces publics, soutien aux associations, animation de la vie locale et services administratifs.

Ce budget garantit également les moyens nécessaires aux neuf agents communaux qui assurent chaque jour ces missions au service des habitants.

Le retour de l'investissement

Le budget 2026 consacre 757 725 € à l'investissement.

Grâce aux efforts réalisés ces dernières années, la commune est en mesure de financer une partie importante de ces projets grâce à ses propres ressources, à hauteur de 300 000 €, tout en recherchant systématiquement les subventions disponibles.

Les investissements prévus cette année répondent à des besoins concrets :

- nouveau plan de circulation (chicanes etc.),
- acquisition de parcelles boisées,
- réaménagement de la place du Château, avec la mise en place de plots,
- mise en place de la sente de la Demi-Lune, qui longera l'accès au Château derrière les tilleuls, traversera le mur d'enceinte par un portail ouvrant sur l'arrière de l'Espace Salah Stétié du château à l'école,
- aménagement de la sente Sous le Champ, pour rejoindre la sente Blaise Cendrars au chemin de Bazemont,
- réfection de la cour de l'école,
- études préalables à la création d'une future salle de restauration scolaire,
- mise en place d'un visiophone pour sécuriser l'école,
- changement des portes et portails à l'école et à la Volière,
- réfection des trottoirs du centre du village,
- aménagement d'une zone de jeux pour les enfants au stade,
- mise en conformité de l'assainissement de l'épicerie,
- changement des volets et réfection des toitures des logements communaux sur la place de l'école.

Se projeter et vous donner de la visibilité

Les projets inscrits au budget 2026 ne constituent qu'une première étape.

Dès la rentrée, la commission des finances du Conseil municipal engagera un travail de préparation d'un budget pluriannuel pour les prochaines années. L'objectif sera de prioriser les principaux projets dont notre commune a besoin, d'en évaluer les coûts et de définir un calendrier réaliste de réalisation.

Cette démarche permettra de construire une vision concertée de l'avenir de notre village et de mieux articuler les différents projets qui concernent notre cadre de vie, nos équipements publics, nos déplacements ou encore la préservation de notre environnement.

Nous souhaitons également que ce travail vous apporte davantage de visibilité. Les projets communaux s'inscrivent souvent dans le temps long ; il nous paraît important de pouvoir partager une feuille de route claire sur les investissements qui façonneront notre commune dans les années à venir.

Le budget 2026 marque ainsi le retour à l'investissement, mais aussi le lancement d'une réflexion plus large sur les priorités qui guideront l'action municipale au cours des prochaines années.

Vous trouverez un descriptif très détaillé du budget 2026 sur notre site internet.

Arrêté Bruit

Arrêté du maire n°2014.06.123
relatif à la lutte contre le bruit

Article 3

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ou tout autre appareil, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables**
de 9h à 12h et de 14h à 20h
- **les samedis**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **sont interdits le dimanche et jours fériés.**

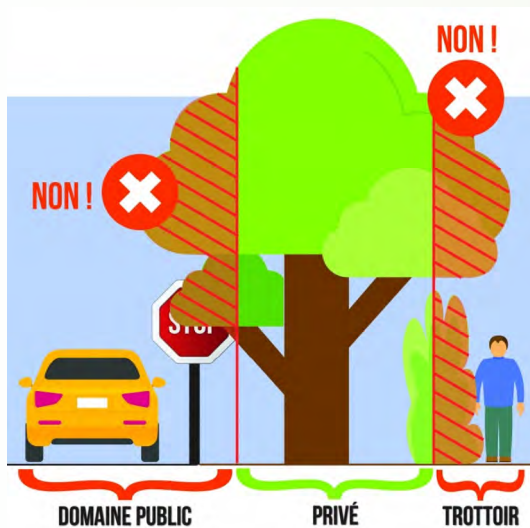
Les travaux réalisés par des entreprises chez les particuliers ne sont pas concernés par cet article.



Afin d'améliorer le traitement et le suivi des demandes des usagers, Cœur d'Yvelines met en place une adresse e-mail dédiée à toutes les questions relatives aux déchets (collecte, bacs, tri, déchèteries, badges d'accès, etc.).

Nouvelle adresse de contact :
dechets@cccy.fr

Les demandes concernant les déchets adressées à accueil@cccy.fr ne seront plus traitées.



Empiètement des végétaux sur la voie publique

Nous rappelons dans cet article les règles en matière de gestion des plantations vis-à-vis du domaine public.

Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Ceci afin :

- qu'ils ne gênent pas le passage des piétons,
- qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.



Distances à respecter suivant le type de voie

• Routes départementales

On ne peut avoir d'arbres qu'à une distance :
- de 2 mètres en bordure des routes pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur ;
- et à une distance de 0,5 mètre pour les autres.
Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires des zones boisées.

• Voies communales

On ne peut avoir d'arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres.

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers.

• Chemins ruraux

Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance.

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, par les propriétaires ou fermiers, de manière à sauvegarder la commodité du passage et conserver le chemin



Des travaux qui se concrétisent

Dans tout le village, plusieurs aménagements et travaux sont actuellement en cours ou programmés pour les prochains mois. Qu'il s'agisse de sécurité, de mobilité, d'entretien du patrimoine communal ou d'amélioration de nos équipements, ces réalisations participent concrètement à l'amélioration de notre cadre de vie.

Travaux lancés et en cours de réalisation (commandés et planifiés)

- ▷ Création de la sente sous le Champs et mise en place d'une signalétique
- ▷ Mise en place d'un nouveau panneau d'entrée de la commune rue du Pavé bas
- ▷ Installation de la zone partagée (piétons, vélos et voitures) rue des Templiers et rue du Puits d'Hiver
- ▷ Matérialisation des emplacements de stationnement rue des Templiers
- ▷ Remise en état de la cour de l'école
- ▷ Mise en place des chicanes dans le cadre du nouveau plan de circulation
- ▷ Remise en état des trottoirs rue du Général de Gaulle
- ▷ Matérialisation de la sente de la Demi-Lune
- ▷ Changement du portail de la cour de l'école
- ▷ Réfection de la toiture de la MAM

Travaux à venir

- ▷ Nettoyage des murs de la mairie
- ▷ Audit de la signalétique pour l'ensemble de la commune
- ▷ Pose de bornes devant l'église
- ▷ Taille des arbres place de l'Orangerie
- ▷ Mise en place de barrières forestières sur les chemins communaux
- ▷ Remplacement des radiateurs de la cantine scolaire et de la salle de la Volière
- ▷ Séparation du jardin de la Volière avec la pose d'un portail



Les nouveaux aménagement des sentes

La sente sous le Champ

Les travaux d'aménagement sont en cours de finition et la sente sous le Champ sera bientôt accessible à tous les piétons. Elle permet de rejoindre la sente Blaise Cendrars depuis le chemin de Bazemont, et c'est la réhabilitation d'une ancienne sente de 1898.

Le chemin de Bazemont

En mai 2025, l'ARCB, (association environnementale locale) créée en novembre 2017, a proposé à la commune un projet de re végétalisation du chemin de Bazemont et notamment la plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes d'ornement.

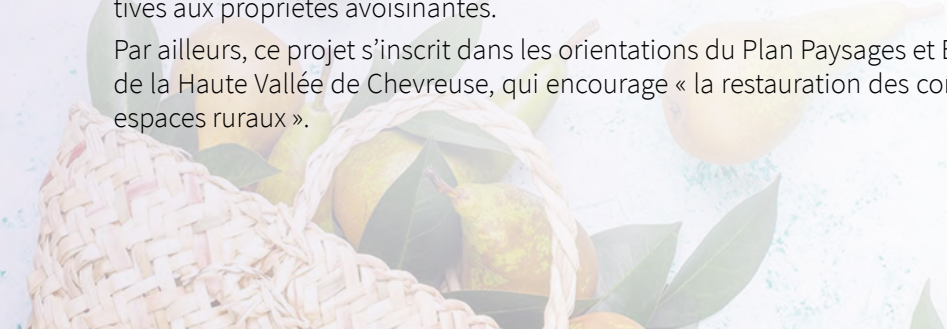
Cette opération vise à préserver le caractère naturel du site et à restaurer le paysage du chemin tel qu'il était en 2010.

L'association a fait le choix de planter essentiellement des arbres fruitiers car ce chemin est accessible à tous. Ces plantations ont un rôle social et pédagogique car les fruits seront cueillis par les habitants et promeneurs, mais elles ont également un rôle paysager, patrimonial et écologique.

Avec une quinzaine de variétés différentes de pommes, poires, prunes, cassissier, groseillier et de framboisiers, c'est l'occasion de se rappeler des pratiques agricoles traditionnelles que nous avons chemin de la Hunière où des vergers étaient présents, ou sur le département des Yvelines qui a constitué l'un des principaux bassins fruitiers de l'ouest parisien.

Elles préservent la circulation et la sécurité des usagers du chemin, tout en respectant les contraintes de limites séparatives aux propriétés avoisinantes.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans les orientations du Plan Paysages et Biodiversité porté par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, qui encourage « la restauration des continuités écologiques et la requalification des espaces ruraux ».



Affaires juridiques

La pugnacité est et reste notre ligne de conduite pour obtenir une juste réparation des dommages de construction que subissent à la MAM et à la résidence PICABIA leurs occupants et la commune.

Si pour la MAM l'espoir d'un règlement rapide est à envisager sérieusement cet été, celui-ci est moins évident dans ce temps concernant les désordres de la résidence PICABIA avec lesquels les assureurs jouent la carte dite de « l'épuisement de leur adversaire ».

Si notre patience dans ce contentieux est mise à rude épreuve sachez que grâce à notre volonté farouche et le support précieux de notre avocat nous ne céderons pas face aux diverses manœuvres dilatoires que nous subissons.

Nous défendrons sans faille les intérêts communaux jusqu'à obtenir satisfaction complète.

Isolation habitations

Les bons réflexes pour un village plus économe et plus confortable



De plus en plus d'habitants souhaitent améliorer le confort de leur logement grâce à l'isolation des murs par l'extérieur. C'est une excellente initiative pour réduire les factures d'énergie et gagner en confort en hiver comme en été.

Avant de vous lancer, deux étapes simples permettent d'avancer sereinement :

- des conseils indépendants et gratuits : pensez au service public France Renov', porté par l'ALEC 78.

Les Tremblaysiens peuvent obtenir :

- de conseils gratuits et personnalisés sur l'isolation, la ventilation, le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire,
- des informations sur les aides mobilisables,
- de points de vigilance et d'une aide à la lecture des devis pour éviter les arnaques.

L'ALEC organise également des réunions d'information et des visites de retours d'expérience sur la rénovation énergétique des logements.

Contact : 01 30 47 98 90 - conseil@alec78.org
Plus d'informations sur alec78.org

Urbanisme - Déclaration préalable en mairie

Toute modification y compris l'isolation extérieure modifie l'aspect de la façade : une déclaration préalable est donc nécessaire. Elle permet de vérifier l'intégration du projet et de préserver l'harmonie de notre village.

Faisons de nos maisons des lieux plus confortables, plus économes et plus respectueux de l'environnement. La ville agit également sur son patrimoine public grâce à l'accompagnement de l'ALEC 78.

Les chicanes

passer du test à la protection durable

Depuis fin 2025, six chicanes ont été testées sur nos trois axes principaux. Le bilan est majoritairement positif : baisse des vitesses, circulation plus apaisée et sentiment de sécurité renforcé.

À la suite de cette expérimentation et des échanges menés avec les habitants, notamment lors de la dernière réunion publique du 4 mai, la commune a travaillé avec les services du Département afin de définir les aménagements définitifs. Le projet initial prévoyait la conservation de l'ensemble des chicanes testées ainsi que la création de deux écluses rue du Pavé, aux entrées haute et basse du village. Ces deux écluses n'ont toutefois pas reçu l'accord du Département, qui a considéré que ce type d'aménagement n'était pas adapté à cette voie départementale.

Le projet définitif prévoit donc le maintien des chicanes actuellement en place rue du Pavé et rue du Général de Gaulle. Quelques légers ajustements ont également été intégrés afin de tenir compte des remarques formulées par les riverains et les usagers.

Par ailleurs, sur la rue du Général de Gaulle, une nouvelle chicane ainsi qu'un rétrécissement de chaussée (de type écluse) seront expérimentés, en accord avec le Département, afin de compléter les aménagements existants et d'en renforcer l'efficacité.

Rue du Pavé, un marquage au sol coloré est également à l'étude afin de renforcer la visibilité et la sécurité des passages piétons aux entrées du village.

Afin que chacun puisse se faire une idée précise des aménagements retenus, le plan détaillé du projet est en cours de réalisation et sera consultable en mairie.

Les travaux, inscrits au budget communal, seront réalisés d'ici fin septembre, sous réserve des contraintes liées à l'intervention des entreprises mandatées.



SÉCURITÉ

Notre commune étant située sur des axes routiers dits de passage et quelquefois même d'actes de commission, les emplacements et la qualité de nos caméras de vidéoprotection sont très appréciées par les forces de sécurité leur apportant des indices majeurs dans l'élucidation de nombreuses affaires et ce de tout niveau d'importance.

Par ailleurs, pour la première fois et sans doute pas la dernière, grâce aux images recueillies par nos caméras, les enquêteurs de la Gendarmerie ont pu identifier les auteurs d'un dépôt sauvage abandonné sur le chemin rural des Glaises, ces derniers seront poursuivis et notre commune pourra à cette occasion faire jouer une sanction administrative (indemnité de 2 000 euros) prise en délibération le 1^{er} juin 2022.

Toujours dans le but de garantir la sécurité des tremblaysiens, une demande d'installation d'une caméra supplémentaire rue du Pavé est actuellement en cours d'instruction près la Préfecture.



LE CENTRE DE LOISIRS

♦ Sortie chez les plants bio de Marie-France

L'après-midi du mercredi 10 juin nous nous sommes rendus chez Marie-France, productrice de plants bio au Tremblay. Chaque enfant est revenu avec un petit pot.

Merci beaucoup à Marie-France pour sa disponibilité.

♦ Atelier confiture

À l'occasion de la fête des mères nous avons pu réaliser de délicieuses confitures de fraises.



Et pour la fête des pères un sirop de fraise-rhubarbe.

Les produits provenaient de l'exploitation Lallaouret, maraîcher au Tremblay.

Nous remercions vivement Pierre-Jean et Christine pour leur générosité.

♦ La mer des sables

La sortie prévue mercredi 24 juin a dû être annulée en raison de la canicule.

Sorties des élèves de l'école La Fermette

Avec le concours des parents et de la Mairie du Tremblay, tous les élèves de l'école sont partis en sortie depuis le début de l'année :

Les élèves de la **GS au CE2** ont passé une journée au château de Breteuil sur le thème des contes le 9 mars puis ils ont passé une journée à la base de Saint-Quentin en Yvelines sur le thème de la ferme avec notamment la traite des chèvres et la fabrication de fromage !

Quant aux **CM1-CM2**, ils ont effectué un voyage scolaire à Cancale du 18 au 22 mai avec la pratique de diverses activités sportives telles que le kayak en mer, le char à voile mais aussi de la randonnée pédestre et la visite du monument de la 2^e guerre mondiale à Saint-Malo.



CCAS – Repas des séniors

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a le plaisir d'informer les habitants que, cette année, une sortie conviviale est organisée à destination des aînés de la commune.

À cette occasion, les participants, seront invités le 21 novembre 2026 à partager un déjeuner à bord des célèbres bateaux-mouches, offrant une agréable promenade au fil de l'eau. Le transport sera assuré par nos soins. Cette sortie se poursuivra par un goûter, à la salle de la Volière, permettant à chacun de profiter d'un temps de détente et de convivialité.

• Prévention auprès des séniors

Par ailleurs, à la rentrée, plusieurs interventions d'une durée de 2h en matinée par groupe de 25 personnes seront proposées en partenariat avec la gendarmerie de Bois d'Arcy « La maison des familles ». Ces rencontres auront pour objectif de sensibiliser et d'informer sur les questions de sécurité, en particulier à destination des personnes vulnérables, afin de leur apporter des conseils pratiques et de renforcer leur protection au quotidien.

• Après-midi dansant

Le dimanche 4 octobre, venez nombreux pour partager un après-midi dansant et chantant à la salle de la Volière accompagné de petites douceurs.

Le CCAS reste à votre disposition pour toute information complémentaire.
N.B. Il y a eu 19 bénéficiaires de l'aide au chauffage pour un montant de 9500€.

LA BIBLIOTHÈQUE « LE CÈDRE »

Créée en octobre 2024 à l'initiative de l'équipe municipale, la bibliothèque est dénommée "Le Cèdre", arbre emblématique du Liban, pays de naissance de Salah Stétié dont le nom a été donné à l'espace qui l'abrite, dans le Jardin de la Volière.

Le Cèdre est membre du Réseau "Au fil des Pages 78", qui regroupe 15 communes, leur bibliothèque ou point-livres.

Riche de quelque 2000 références, elle est ouverte 4 heures par semaine. Mais vous pouvez réserver vos ouvrages sur le site du Réseau et les retirer puis les retourner dans toutes les bibliothèques du Réseau.

Sur place, vous serez accueillis et conseillés par une équipe de bénévoles passionnées. Si vous avez du temps libre, si vous aimez l'échange, n'hésitez pas à les rejoindre pour que vive ce lieu de culture et de détente au cœur de notre village.

Ouverture publique : mardi de 16h30 à 18h30 & samedi matin de 10h à 12h.

Site internet du Réseau : aufildespages78.org

Vous trouverez sur ce site toutes les animations (expositions, ateliers, spectacles...) proposées par le Réseau et les bibliothèques.

Jacques Fournier & l'équipe des bénévoles



**Une nouvelle équipe
pour faire vivre les festivités
du Tremblay-sur-Mauldre !**

Le Comité des Fêtes du Tremblay-sur-Mauldre ouvre une nouvelle page avec l'arrivée de son nouveau bureau

Étienne Barnerias, Président

Alain Feniou, Trésorier

Florian Simon, Secrétaire

Nathalie Allain, Secrétaire adjointe

Animés par l'envie de faire vivre notre village et de créer des moments de partage entre habitants, nous avons préparé un programme riche en convivialité pour cette année 2026.

Parmi les rendez-vous à ne pas manquer :

- ▶ 19 juillet, salle de la Volière la projection de la finale de la Coupe du Monde, pour vibrer ensemble au rythme du football,
- ▶ la traditionnelle brocante organisée début septembre de la fête de la Saint-Gilles,
- ▶ fin septembre / début octobre, un rendez-vous pour petits et grands pour le nettoyage du village afin de préserver notre cadre de vie,
- ▶ 14 novembre, salle de la Volière, un loto placé sous le signe de la bonne humeur,
- ▶ et enfin le marché de Noël fin novembre moment incontournable des fêtes de fin d'année.

Ces événements sont l'occasion de se retrouver, d'échanger et de renforcer l'esprit de village qui fait la richesse du Tremblay-sur-Mauldre.

Mais pour que ces projets prennent pleinement vie, nous avons besoin de vous !

Que vous disposiez de quelques heures ou que vous souhaitiez vous investir davantage, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Montage, organisation, accueil, logistique... chacun peut apporter son savoir-faire.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter : cftm78490@gmail.com

Ensemble, faisons de 2026 une année festive, chaleureuse et fédératrice pour tous les Tremblaysiens !

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.



L'équipe du Comité des Fêtes

L'Association Temps danse

Plus de 20 ans de passion et de partage



Depuis plus de vingt ans, L'Association Temps danse fait vibrer le village au rythme de la danse. Au fil des années, elle est devenue un acteur incontournable de la vie associative locale, réunissant enfants, adolescents et adultes autour d'une même passion.

Manon Sergé, professeur, propose chaque saison des cours adaptés à tous les niveaux, favorisant à la fois, l'apprentissage technique, la créativité et la convivialité. Au-delà de la pratique de la danse, l'association contribue au dynamisme du village en créant des moments de rencontre, d'échange et de partage entre les générations.

L'année est traditionnellement marquée par le très attendu gala de fin d'année, véritable temps fort qui permet aux danseurs de présenter le fruit de leur travail devant leurs familles et le public. Cette année, le gala s'est déroulé le 4 et 5 juillet 2026 au Scarabée à la Verrière, offrant une nouvelle fois un spectacle riche en émotions, en couleurs et en talent.



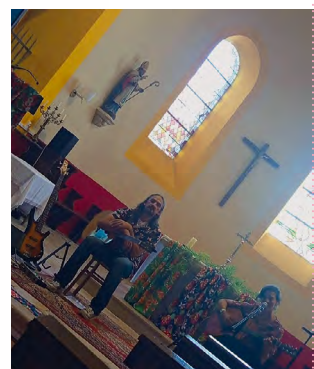
Après plus de deux décennies d'existence, Temps danse continue d'écrire son histoire avec la même énergie et la même passion, tout en transmettant aux nouvelles générations le goût de la danse et du vivre-ensemble.

L'ensemble de l'association remercie chaleureusement ses adhérents, ses bénévoles, ses partenaires ainsi que la municipalité qui la soutient depuis toutes ces années.

+ Infos tdanse2017@gmail.com

Fête de la Musique

Le dimanche 21 juin, le Tremblay célébrait la Fête de la Musique avec une programmation en deux temps (sur deux sites). À 16h30, l'église accueillait Victoire Oberkamp pour un concert de chansons douces et inspirées — la fraîcheur du lieu offrant un écrin bienvenu en cette journée de solstice caniculaire. La soirée se poursuivait ensuite à l'école de la Fermette, où Renato Gambulli et son groupe proposaient un répertoire de chansons populaires italiennes avant de laisser place au DJ pour enflammer la fin d'après-midi jusqu'au début de soirée. Une belle édition, entre douceur et convivialité, qui, malgré la chaleur, aura su rassembler petits et grands autour de la musique vivante.



Yoga

Emmanuelle propose une pratique de Hatha-Yoga douce, adaptée aux réalités et aux besoins de notre vie quotidienne, pour se reconnecter à soi, délier les tensions, en prenant conscience de ce qui est présent dans le corps, mais aussi l'espace émotionnel et mental.

Le Yoga est une pratique ancestrale, alliant le souffle au mouvement et aux postures immobiles. Il procure détente, renforcement et oxygénation musculaires, a de nombreux effets physiologiques et psychiques, et est une voie de Connaissance de Soi inestimable. La pratique régulière en groupe renforce les effets de cette pratique, accessible à tous.

Salle Salah Stétié

- Lundis de 18h15 à 19h30, et de 20h à 21h15

Yoga sur chaise

- Jeudis de 9h30 à 10h30

Reprise des cours lundi 14 septembre

Venez tester un cours d'essai gratuit !

+ Infos Port. 07 82 68 68 11



Step / Renforcement Musculaire

Vous souhaitez bouger et transpirer dans la bonne humeur ? Alors rejoignez dès septembre prochain le cours de Step/RM pour retrouver énergie, vitalité et bien être.

Dans une ambiance conviviale et motivante, chacun progresse à son rythme avec le plaisir de bouger et de prendre soin de soi.

• **30 min. de step** : un travail cardio dynamique pour améliorer l'endurance, la coordination, l'équilibre et brûler des calories au rythme de la musique.

• **30 min. de renforcement musculaire** : des exercices variés pour tonifier l'ensemble du corps, renforcer les muscles profonds, améliorer la posture et préserver votre forme au quotidien.

Début de l'activité : lundi 14 septembre

Séance d'essai gratuite

N'hésitez pas à venir accompagné(é) d'un proche

Cours le lundi de 19h à 20h - Salle Salah Stétié

+ Infos Marylin Dumarché - Port. 06 34 95 43 92

Gym douce

Vous recherchez une activité physique pour vous remettre au sport tout en douceur ou vous souhaitez tout simplement maintenir une activité physique modérée, alors la gym douce est faite pour vous.

Dans une ambiance conviviale tout au long de l'année, des séances variées adaptées à tous (renforcement musculaire doux, travail de l'équilibre, de la souplesse, de l'habileté motrice, amélioration des capacités cardio-respiratoire).

Début de l'activité : vendredi 18 septembre

Séance d'essai gratuite

N'hésitez pas à venir accompagné(é) d'un proche

Cours le vendredi de 9h30 à 10h30 - Salle Salah Stétié

+ Infos Marylin Dumarché - Port. 06 34 95 43 92

TENNIS

Notre club de tennis connaît une belle dynamique cette année et franchit le cap de la vingtaine d'adhérents. Une croissance constante qui fait plaisir à voir. Un entretien régulier est effectué sur les deux courts, nettoyage et démaillage afin que la pratique reste un plaisir au fil des saisons. Toujours dans l'optique d'améliorer les conditions de jeu, une rénovation du court principal est prévue dans les mois à venir. Vous souhaitez vous (re)mettre au tennis dans une ambiance chaleureuse, sans chichis et sans vous ruiner, alors rejoignez-nous.

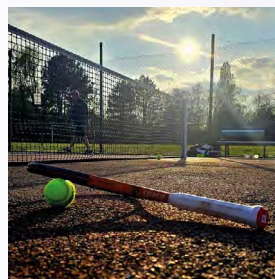
Le dimanche 5 juillet a eu lieu une journée "jeu et découverte" ouverte à tous suivi d'un moment de convivialité.

+ Infos Stéphane Delande / Président du TCTM

Port. 06 17 45 89 40

tennis.club.tremblay@gmail.com

FB : Tennis club le tremblay sur mauldre



Le club canin du Tremblay arrive !

Une nouvelle association rejoint la vie du village : le club canin du Tremblay-sur-Mauldre.



Créé par des passionnés de chiens, et des compétiteurs expérimentés, le club est affilié à la Société Centrale Canine et a pour objectif de promouvoir une éducation canine accessible à tous, et d'accompagner les propriétaires afin de construire une relation équilibrée avec leur chien.

Des cours seront proposés chaque samedi matin :

de 9h à 10h : éveil du chiot (socialisation et découverte de l'environnement)

de 10h à 11h : éducation canine (rappel, marche en laisse, marche au pied, absence, positions et contrôle du chien).

Le club développera également des activités de sport canin et accompagnera les adhérents souhaitant évoluer vers la compétition.

Afin de présenter l'association et d'échanger avec les habitants, une matinée d'ouverture a été organisée le samedi 27 juin. Café et croissants ont été offerts.

Nous serons heureux de vous rencontrer et de répondre à vos questions. **+ Infos clubcanintremblay.fr**



APSAD : la Ferme d'Ithe

Les Journées Européennes de l'Archéologie : un succès grandissant à la Ferme d'Ithe

À l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie, plusieurs élus du Tremblay-sur-Mauldre se sont rendus à la Ferme d'Ithe afin de découvrir les animations proposées et d'échanger avec les bénévoles qui œuvrent toute l'année à la sauvegarde et à la valorisation de ce site exceptionnel.

Cette édition 2026 a rencontré un très beau succès avec près de 450 visiteurs accueillis sur le site. Les groupes scolaires, reçus le vendredi, ainsi que le grand public durant le week-end, ont pu participer à de nombreux ateliers et visites guidées permettant de mieux comprendre l'histoire remarquable du lieu.

Car la Ferme d'Ithe n'est pas seulement un ensemble patrimonial médiéval et cistercien : elle se situe au cœur de l'ancienne agglomération gallo-romaine de Diodurum, vaste cité antique qui s'étendait sur près de 40 hectares. Les fouilles menées depuis plusieurs décennies ont révélé l'existence d'une véritable ville romaine aujourd'hui enfouie sous les champs environnants, faisant de ce site l'un des ensembles archéologiques les plus remarquables du pays.

Grâce au travail de l'association APSADiodurum, des bénévoles, des chercheurs et de leurs partenaires, le projet continue de se structurer année après année. Les travaux de restauration, les fouilles, les actions pédagogiques et les manifestations ouvertes au public contribuent à faire connaître cette véritable pépite historique de notre territoire communale.

Cette année marque également une nouvelle étape pour le site avec l'élection de Françoise Chancel, maire du Tremblay-sur-Mauldre, à la présidence de l'APSADiodurum. Cette responsabilité s'inscrit dans la continuité du soutien apporté par la commune aux actions de préservation, de recherche et de valorisation menées autour de la Ferme d'Ithe et du site antique de Diodurum.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur investissement ainsi que tous les visiteurs qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Rendez-vous est déjà pris en septembre prochain pour les Journées Européennes du Patrimoine, une nouvelle occasion de découvrir ou redécouvrir les trésors de la Ferme d'Ithe.

+ Infos Apsad Diodurum la ferme d'Ithe : <https://sites.google.com/view/apsadiodurum/accueil>



Agenda

- 20 juin Fête de l'école
- 21 juin Fête de la musique Place de l'école
- 19 juillet, 19h Fan Zone coupe du monde de football à la Volière
- 5 septembre, 14h Forum des associations au stade
- 5 et 6 septembre Fête de la Saint-Gilles
- 4 octobre Après-midi dansante
- du 9 au 11 octobre ART sur Mauldre à la Volière
- 14 novembre Loto comité des fêtes
- 20 novembre Beaujolais / Karaoké
- 21 novembre Repas des seniors + Goûter des seniors à la Volière
- 28/29 novembre Marché de Noël
- décembre Soirée Téléthon
- décembre Fête de l'école

État civil

Ils se sont mariés

- AMOUR Grégory & CHARLE Margot • 7 mars 2026
- DALOUS Damien & BEN AYOUN Bénédicte • 9 mai 2026

Ils se sont pacsés

- PERRAY Thibault & BERNARD Stéphanie
- SEVESTRE Rémy & DUBOIS Audrey
- MONNIEZ Nicolas & COPPENS Candice
- N'TAMÉ Marc & LAUR Astrid
- VANACORE Thomas & TERRISSE Tiffany
- DEPROUW Raphaël & LEMANISSIER Marine

Ils nous ont quittés

- BECUE Anne • 2 février 2026
- MARMONNIER Claude • 2 mars 2026
- WEST Elisabeth • 25 mars 2026

Deux naissances

(pas de parution dans la presse)